



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n°32 – juillet 2019

**Glotopolítica - Langage et luttes sociales
dans l'espace hispano-lusophone** [édition
bilingue : *Lenguaje y luchas sociales en el
espacio hispano-lusófono*]

Numéro dirigé par Elvira Arnoux, José del
Valle, Alexandre Duchêne

SOMMAIRE - ÍNDICE

- Elvira Arnoux, José del Valle, Alexandre Duchêne : *Glottopolitique – glotopolítica : circulation, appropriation et expansion d'une lecture sociale du langage*
- Elvira Arnoux : *La Glottopolitique : les transformations d'un champ disciplinaire* (1^{re} édition 2000), traduit de l'espagnol par Isabelle Laroche.
- José del Valle : *La perspective glottopolitique et la normativité* (1^{re} édition, 2017), traduit de l'espagnol par Caroline Dubois.
- Louis Guespin & Jean-Baptiste Marcellesi : *Hacia la glotopolítica* (1^{ra} edición : 1986), traducido del francés por José del Valle.
- Pablo Albertoni : *Reivindicaciones glotopolíticas en espacios de tensión: la frontera uruguayo-brasileña*. Traduction en français par Iván Jiménez : *Revendications glottopolitiques dans des espaces de tension : la frontière uruguayo-brésilienne*.
- Diego Bentivegna : *Poliglofías americanas. Fantasmagorías glotopolíticas en Ricardo Rojas y Roberto Lehmann-Nitsche*. Traduction en français par Clara Mortamet : *Polyglophies américaines. Fantasmagories glottopolitiques chez Ricardo Rojas et Roberto Lehmann-Nitsche*.
- Carolina Chaves O'Flynn : *Lengua, política y moral: Intervenciones glotopolíticas de Félix Restrepo, S. J. durante el siglo XX en Colombia*. Traduction en français par Céline Alcade : *Langue, politique et morale : interventions glottopolitiques de Félix Restrepo, S. J. durant le XX^e siècle*.
- Xoan Carlos Lagares : *Linguistas na berlinda: a polémica normativa no Brasil*. Traduction en français par Patricia Lambert : *Des linguistes sur la sellette : la querelle normative au Brésil*.
- Daniela Lauria : *La institucionalización de la política lingüística panhispánica hoy. Tensiones por la "Marca España*. Traduction en français par Francesco Screti avec la collaboration d'Isabelle Affolter : *L'institutionnalisation de la politique linguistique panhispanique aujourd'hui. Tensions pour la « Marca España [marque Espagne] »*
- Mariela Oroño : *La RAE y los intelectuales americanos de fines del siglo XIX: el caso del uruguayo Juan Zorrilla de San Martín*. Traduction en français par Jean Le Dû : *La Real Academia Española [RAE] et les intellectuels latino-américains de la fin du XIX^e siècle : le cas de l'Uruguayen Juan Zorrilla de San Martín*.

Compte-rendu

- Marisa Cavalli : *La langue et le clocher – Les enseignants de français en Italie et d'italien en France*, de **Merlo, J.-O.**, 2018, Paris, L'Harmattan, 234 p. ISBN : 978-2-343-15815-0

L'INSTITUTIONNALISATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE PANHISPANIQUE AUJOURD'HUI TENSIONS POUR LA « MARCA ESPAÑA » [MARQUE ESPAGNE]

Daniela Lauria

Instituto de Lingüística, FFyL, Universidad de Buenos Aires / CONICET

*Traduit de l'espagnol par Francesco Screti avec la collaboration d'Isabelle
Affolter*

1. Introduction

L'espagnol est une des langues les plus régulées au monde du fait d'un réseau d'académies qui, depuis très longtemps (des siècles pour certaines), œuvrent comme principales agentes de codification et accompagnent ou servent des projets d'unité politique (empires, états-nations, espaces transnationaux) (Senz, 2011). À présent, les effets de la globalisation, de ses transformations, adaptations et tensions progressives (entre ordre global, régional, national et local), se répercutent sur l'espace public du langage en général et sur la classification des langues historiques en particulier étant donné qu'ils affectent les pratiques linguistiques et discursives quotidiennes (Niño-Murcia, Godenzzi & Rothman, 2008 ; Ortiz, 2014). Dans le cas spécifique de l'espagnol, cette situation exige de nouveaux discours, interventions et formes de gestion qui répondent à des logiques différentes voire conflictuelles, et ceci tant au niveau du *statut* (fonction), que du *corpus* (forme) et de l'acquisition (enseignement) de la langue, auxquels participent activement les académies mais aussi d'autres agents et institutions cherchant à intervenir sur l'ordre linguistique (Del Valle, 2007a, 2007b ; Arnoux, 2008b ; Lara, 2015).

Parlée dans un vaste espace géographique, qui s'étend de l'intérieur des frontières des pays dont elle est la langue officielle (de droit ou de fait) ou nationale à des blocs d'intégration régionale politique et/ou commerciale (Union Européenne, Mercosur, Unasur, Alianza del Pacífico, Nafta), où elle fonctionne comme moyen de communication et d'échange et/ou comme une composante essentielle dans la génération de modalités identitaires partagées ; se trouvant dans différentes situations de contact, divers contextes historiques, politiques, sociaux et éducatifs, des dynamiques économiques distinctes délimitant des marchés définis, la langue espagnole est l'objet de désaccords. Il existe à cela plusieurs raisons : son statut, sa caractérisation, son degré de légitimité, son niveau d'autonomie ou d'hétéronomie et les possibilité de régulation (Arnoux & Lauria, 2016). L'enjeu de ces débats est la domination

politico-économique de la langue, c'est-à-dire la lutte pour le « pouvoir », celui de maîtriser l'espace commercial qu'elle délimite et, en définitive, de déterminer qui sont les « maîtres de la langue », comme l'illustre Bochmann (2017 : 15), lequel suggère qu'avoir (le pouvoir sur) la langue est « une véritable prise de pouvoir, une appropriation de la langue, et une possession de la langue qui est la base de l'hégémonie ».

L'objectif du présent article est d'analyser l'institutionnalisation de la nouvelle politique linguistique panhispanique (ci-après NPLP) mise en place par les académies de la langue espagnole à partir de la fin du XX^e siècle. Il s'agira d'abord de résumer l'histoire des académies et d'aborder les stratégies d'(auto)construction de leur autorité linguistique passées et présentes. Dans un second temps, il sera question de la NPLP : un récapitulatif succinct de l'état de la littérature permettra de dégager les axes et les résultats de la recherche, pour approfondir l'étude de ses discours légitimateurs, des enjeux et de sa situation institutionnelle. Dans un troisième temps, il sera procédé à un bref examen d'un ensemble de situations qui révèlent des discordances à l'intérieur du dispositif panhispanique. En vue d'en évaluer la portée, on mentionnera également les polémiques soulevées par d'autres agents et organisations autour de la gestion de la langue. L'article traitera finalement du débat idéologico-linguistique (Blommaert, 1999) ayant émergé lorsqu'en janvier 2018, le gouvernement espagnol annonça officiellement vouloir faire de la langue espagnole un élément stratégique de la « Marca España » [Marque Espagne]. Cet événement est considéré comme une nouvelle étape dans le processus d'institutionnalisation de la langue ; un processus caractérisé par le déploiement d'une série de thèmes discursifs, dont le sens historique répond aux exigences de la situation géopolitique et géoéconomique globale actuelle. En effet, l'Espagne cherche à se repositionner alors que le système capitaliste global connaît une restructuration provoquant un affaiblissement des blocs d'intégration régionale stratégiques (Bernal Meza, 2000). Par le passé, ces zones régionales permettaient aux pays qui les composaient d'acquérir un poids géo-économique favorable à leur expansion commerciale et de résister aux difficultés économiques. Aujourd'hui le scénario a changé : la planète se dirige vers un modèle polarisé entre les États-Unis d'Amérique et la Chine dans lequel les États protectionnistes forts commencent à se démarquer (Bulard, 2018).

Le présent travail adoptera une approche glottopolitique, dans le sillage des travaux produits à l'Université de Buenos Aires (Argentine) par l'équipe d'Elvira Arnoux (Arnoux, 2000 ; 2008a). Cette perspective de recherche critique s'intéresse à l'hétérogénéité et à l'expression du conflit : le langage y est moins considéré comme une entité fixe que comme un espace de lutte soumis à des forces opposées, un espace où s'expriment les frictions et les tensions, se gèrent les hégémonies, s'abordent les dissensions et évoluent les positions politiques existantes. Les discours (méta)linguistiques sont donc examinés essentiellement comme des objets historiques, insérés dans un réseau de relations ample et complexe, qui dépasse les limites du champ purement linguistique pour s'étendre aux domaines (géo)politique, social, (géo)économique, culturel, éducatif, professionnel, technologique, géographique et démographique (migratoire).

Du point de vue méthodologique, l'approche glottopolitique s'appuie sur l'analyse du discours, un instrument qui fournit au chercheur un dispositif analytique conforme à ses données et ses objectifs. Arnoux (2006) soutient que les textes doivent être étudiés non seulement en tant que documents, suivant le processus habituel (instrumental) de l'étude historico-structurelle des politiques linguistiques, mais aussi comme des *discours*, ceci impliquant une activité avant tout interprétative, qui conjugue langage et histoire à partir de multiples références aux conditions matérielles de production. Par l'examen et de la description de certains traits linguistiques, rhétoriques et discursifs qui créent des effets de

sens, par leurs régularités, hésitations et/ou déplacements, les textes sont compris comme les empreintes des processus idéologiques dont ils font partie.

2. Les académies de la langue espagnole

La Real Academia Española ([Académie Royale Espagnole] ci-après, RAE) fut fondée à Madrid en 1713 sur le modèle des académies existant à Florence et Paris¹. Juan Manuel Fernández Pacheco, marquis de Villena, fondateur de l'institution, établit qu'une des tâches principales de l'institution serait de : « (...) *fijar las voces y vocablos del español en su mayor propiedad, elegancia y pureza* » [fixer les voix et vocables de l'espagnol, dans sa plus grande correction, élégance et pureté]². Selon Senz (2011), la RAE veillerait ainsi sur la langue et mènerait un processus de standardisation et d'unification reflétant le processus d'unification politique, économique et culturel entrepris par la dynastie des Bourbon dans tout son empire. Dès sa création, la RAE fut une institution liée à l'Etat espagnol. En effet, en octobre de 1714, quelque mois après sa fondation, le roi Felipe [Philippe] V, premier souverain d'ascendance française, approuva l'acte de constitution et le statut de la RAE par une Cédule royale et la plaça sous « *amparo y Real protección* » [sa garde et sa protection Royale], manifestant ainsi la reconnaissance et l'importance que la plus haute autorité politique accordait à la question de la langue. Ce soutien officiel (accompagné d'un soutien financier) transforma rapidement la RAE en une institution (para)étatique au service d'un projet politique centraliste qui devait sauvegarder l'unité et l'uniformité de la langue dans la péninsule ibérique tout comme dans les colonies d'outre-mer. C'est ainsi qu'au cours de son premier siècle d'histoire, la RAE élaborait les trois codes normatifs canoniques : le *Diccionario de Autoridades* (1726-1739), qui devint le *Diccionario de la Lengua Castellana* dès 1780 (en un tome) ; la *Ortografía Española* (1741) ; la *Gramática de la Lengua Castellana* (1771).

La langue devint ainsi un instrument crucial d'unification de l'empire. Le castillan du centre-nord de la Péninsule ibérique servit de base à la construction du standard à promouvoir et à propager comme norme de référence des pratiques linguistiques dans le monde hispanique et, d'un point de vue social, on adopta l'utilisation prestigieuse qu'en faisait la cour de Madrid. De ce fait, un modèle mono-centrique fut imposé, dans lequel la variété de langue susmentionnée devint la seule source légitime de diffusion de la norme orthographique, morpho-syntaxique et lexicale. Ce modèle fut utilisé pour élever le prestige du castillan et désigner comme déviations ou formes impures d'autres variétés sociales (populaires, jargonneuses, mixtes ou hybrides) et géographiques (américaines, régionales d'Espagne) (Senz, 2011 ; Lara, 2013).

À partir du dernier tiers du XIX^e siècle, l'Espagne initia un processus de rapprochement avec ses anciennes colonies suite aux violentes guerres d'indépendance. Principalement à partir de 1870, tout en reconnaissant la souveraineté politique des nouvelles nations américaines, elle mit en œuvre un plan systématique pour non seulement désigner des académiciens de la langue en Amérique, mais surtout établir un réseau d'académies qui reprendraient le programme culturel et linguistique du siège central. La première à être créée fut l'*Academia Colombiana de la Lengua*, en 1871 (Guitarte & Torres Quintero, 1968 ; Rama, 1982). La plupart des académies américaines furent fondées entre le dernier quart du XIX^e siècle et le début du XX^e. Néanmoins, certains pays résistèrent à cette initiative, à l'instar de l'Argentine, où la tradition intellectuelle hispanophobe et antiacadémique, dont s'étaient teintés les débats sur la langue nationale au cours de la décennie qui avait suivi la déclaration

¹ Au XVIII^e siècle, l'Europe comptait deux académies de langue : l'Accademia della Crusca, fondé en 1532 à Florence, actuellement en Italie, et l'Académie Française, créée à Paris en 1635 (Esposito, 2011).

² Site internet officiel de la RAE : <http://www.rae.es>

l'indépendance, restait assez forte au début du XX^e siècle (Glozman & Lauria, 2012). Dans ce contexte, plusieurs tentatives de l'élite intellectuelle nationaliste pro-hispaniste en vue de fonder une académie locale (que les opposants désignaient comme des « succursales ») se soldèrent par un échec en 1889, 1903 et 1910. Finalement, l'*Academia Argentina de Letras* fut créée en 1931 en qualité d'organe certes associé au siège central de Madrid, mais partageant des tâches avec les autres délégations concernées, surtout dans le domaine lexicographique (Lauria, 2014).

En 1951, presque toutes les académies avaient été fondées et à la demande du président mexicain, Miguel Alemán, le I^{er} *Congreso de las Academias de la Lengua Española* fut convoqué pour constituer l'*Asociación de Academias de la Lengua Española* ([Association des Académies de la Langue Espagnole] ci-après, ASALE). Cette constitution s'accompagna de tensions car, selon Del Valle (2015a), contrairement à ce que laissent entendre les versions officielles, la RAE fut absente de ce congrès en raison des divergences politiques nées autour de la question de la reconnaissance du gouvernement républicain espagnol en exil par le Mexique. Ceci poussa certains groupes minoritaires d'académiciens américains à s'élever contre la prééminence de la RAE, en présentant des motions de nature sécessionniste qui ne furent pas acceptées, malgré des votes favorables.

L'ASALE, qui compte la RAE parmi ses membres depuis son deuxième congrès de 1956, déclara débiter une nouvelle étape de coordination, qui dépasserait les activités habituelles de simple assistance et collaboration avec la RAE. A l'heure actuelle, l'ASALE a installé son siège unique à Madrid et présente une organisation qui, de par sa structure pyramidale, évoque la hiérarchie coloniale : le poste de président de l'ASALE revient toujours au directeur en exercice de la RAE. Le trésorier aussi est un académicien de la RAE. Quant à la Commission Permanente, deux postes de membres et le poste de secrétaire général sont à pourvoir entre les membres des académies non espagnoles. Malgré les réformes des statuts, la composition du directoire est restée inchangée, car les délégués américains, qui sont majoritaires, ont toujours ratifié les règlements et ceci même lorsque ces derniers impliquaient une limitation de leur représentativité et donc de leur pouvoir décisionnel³.

L'orientation de la politique linguistique de l'espagnol changea à partir de 1990 grâce à l'émergence de conditions propices au développement d'un nouveau programme d'action sur la langue, nommé quelques années plus tard « *nueva política lingüística panhispanica* » [nouvelle politique linguistique panhispanique, NPLP]. Selon Del Valle (2007a), ce changement s'inscrivait dans le contexte d'une participation croissante de l'Espagne aux principaux forums internationaux et de son entrée dans la lutte pour une part des richesses produites par l'économie globalisée. Au début des années quatre-vingt, il incombait au gouvernement du *Partido Socialista Obrero Español* ([Parti Socialiste Ouvrier Espagnol] PSOE, de centre-gauche) de conduire l'Espagne vers la modernité alors qu'elle sortait d'une dure dictature et d'un long isolement international. En 1986, l'Espagne fut admise au sein de ce qui est aujourd'hui l'Union Européenne, une communauté économique et politique qui acquerra une importance croissante sur la scène mondiale. Une décennie plus tard, des sociétés transnationales aux capitaux espagnols (Arnoux, 2008b) commencèrent à s'implanter comme avant-postes de l'Union-Européenne en Amérique Latine qui, à la lumière du néolibéralisme des années 90, se profilait comme un marché très prometteur (Malló, 2011). Avec le soutien d'un ensemble d'organisations publiques, entreprises privées transnationales, ONG et de fondations, le gouvernement espagnol lança une campagne étatique destinée à favoriser et financer une série de mesures de politique linguistique expansionnistes et assimilationnistes, visant à promouvoir et diffuser la langue espagnole. Comme l'expliquent

³ Site officiel de l'ASALE : <http://www.asale.org>

Del Valle (2007a ; 2007b), Arnoux (2008b) et Del Valle et Villa (2007 ; 2012), la RAE fut également associée au projet dont elle assura en grande partie la direction technique. Après avoir procédé à des modifications statutaires et s'être vu octroyer un budget plus important par le gouvernement espagnol, la RAE renouvela sa mission et adopta une politique d'inspiration panhispanique tant en matière de description que de gestion de la langue. Dans le cadre du même projet, en 1991 fut créé l'Instituto Cervantes (IC), qui avait pour but de promouvoir l'espagnol au niveau international via son enseignement en tant que langue étrangère (ci-après, ELE)⁴.

Le document de la NPLP fut présenté officiellement au *III^{er} Congreso Internacional de la Lengua Española « Identidad lingüística y globalización »* à Rosario (Argentine), en 2004 et signé conjointement par la RAE et l'ASALE. La NPLP définit les principales lignes d'action découlant des nouvelles tâches des académies ainsi que les paramètres d'intervention sur le corpus, l'objectif étant d'actualiser les instruments linguistiques normatifs au rythme de la globalisation et de conférer ainsi à l'espagnol le statut de langue internationale. À dessein de conserver son rôle d'agent standardisateur principal dans le domaine hispanique, la RAE devint une institution plus moderne. Elle chercha non seulement à appuyer le projet de l'Espagne en organisant un support technique légitimé par son prestige historique, mais elle œuvra également à la consolidation d'un dispositif institutionnel qui servit de base à la réactivation du mouvement (pan)hispaniste (Del Valle & Gabriel-Stheeman, 2004a). La RAE renforça le réseau d'académies, paria sur le développement de projets avec ses pairs et déclara adopter une norme supranationale dans laquelle les variétés de langues régionales américaines avaient la même valeur que celles de la péninsule. De leur côté, les académies américaines et philippine répondirent à l'appel de façon passive et s'adaptèrent sans protester au nouveau dispositif qui prétendait leur accorder un rôle plus important. Ce passage, bien connu de la NPLP, résume ses orientations générales :

Les fonctions attribuées traditionnellement aux Académies de la Langue consistaient à élaborer, diffuser et actualiser les trois grands codes normatifs où se concentrent l'essence et le fonctionnement d'une langue et qui en assurent l'unité : l'*Ortografía*, le *Diccionario* et la *Gramática*. Il y a encore quelques années, la manière d'atteindre ces objectifs se basait sur le désir de maintenir une langue « pure », définie par les habitudes linguistiques d'une partie réduite de ses locuteurs, par l'exclusion des emprunts et des altérations dues à son évolution interne. Aujourd'hui, les Académies ont adopté une orientation plus adéquate et aussi plus réaliste, et se sont donné pour tâche commune de garantir l'unité basique de la langue, qui est, en définitive, ce qui permet de parler de la communauté hispanophone, tout en conciliant l'unité de la langue avec la reconnaissance de ses variétés internes et de son évolution (NPLP: 3).

Ce document, qui se réfère aux « académies » au pluriel comme à des agentes chargées de la politique linguistique, consacra la formule « *Unidad en la diversidad* » [unité dans la diversité] comme substitut de la devise traditionnelle de la RAE « *Limpia, fija y da esplendor* » [nettoie, fixe, et donne de la splendeur] faisant référence à la préservation d'une langue « pure » et traditionnelle, limitée aux pratiques linguistiques d'une portion minoritaire de locuteurs. Ce texte, qui constitue une sorte de manifeste, se prononce clairement en faveur d'une nouvelle manière d'intervenir, assumant « une orientation plus adéquate et aussi plus réaliste » et abandonnant un passé conservateur en termes de gestion de la langue. Il déclare par conséquent l'adoption d'un modèle de standardisation panhispanique (parfois aussi appelé pluri-centrique⁵) reconnaissant la variation à condition qu'elle soit compatible avec le

⁴ Site officiel de l'IC : <http://www.cervantes.es>

⁵ Lauria (2018) explique que, bien que les deux modèles normatifs soient construits sur la diversité, le « pluri-centrisme » est un concept de la sociologie du langage qui se réfère à l'existence de plusieurs centres de diffusion du standard, tandis que le « panhispanisme » est un concept politique, porteur d'une mémoire qui

maintien de l'« unité de base » du système. Pour remplir cette mission, le mode de gestion change aussi : la nouvelle structure institutionnelle inter-académique est équipée de réseaux de communication et technologiques facilitant la collaboration des groupes de travail répartis par domaines et zones géographiques à travers le monde hispanophone. Comme conséquence de ces nouveaux courants politiques, théoriques et méthodologiques, la RAE produira en moins de dix ans les nouvelles versions du dictionnaire, de la grammaire et de l'orthographe, faisant ainsi preuve d'un niveau d'activité sans précédent dans la longue histoire des académies. Les ouvrages sont : *Diccionario panhispánico de dudas* (2005), *Diccionario esencial de la lengua española* (2006), *Diccionario de americanismos* (2010), *Diccionario del estudiante* (2005 ; 2011), *Diccionario práctico del estudiante* (2007 ; 2012), *Diccionario de la lengua española* (23^a ed., 2014), *Nueva gramática de la lengua española. Morfología y sintaxis*, Tomes I et II (2009), *Nueva gramática de la lengua española. Fonética y fonología* (2011), *Nueva gramática de la lengua española. Manual* (2010), *Nueva gramática básica de la lengua española* (2011), *Ortografía de la lengua española* (2010), *Ortografía básica de la lengua española* (2012), *Ortografía escolar de la lengua española* (2013).

En résumé, les académies devinrent les principales autorités de prescription ainsi que les garantes de l'unité et de l'intégrité de la langue espagnole des deux côtés de l'Océan Atlantique sur la base d'une série de procédés d'(auto)légitimation. Ces derniers s'appuient sur la rhétorique du prestige historique dans le champ de la grammaticalisation et sur des mesures telles que l'obligation légale de suivre leurs règles dans les domaines juridico-administratifs et de l'enseignement public ; sur l'importance accordée par les médias à la parole académique ; sur la présence du roi d'Espagne aux événements phares (présentation d'ouvrages, célébration de congrès, remise des prix), (Del Valle, 2007a ; 2007b ; Lauria & López García, 2009). À tel point que leurs instruments linguistiques fonctionn(ai)ent comme une norme de référence (presque absolue, sauf dans des rares et récentes exceptions⁶) en matière de travail grammatical, lexicographique et orthographique de l'espagnol.

3. Lectures critiques de la NPLP: « Hispanophonie », « impérialisme linguistique », « politique de domaine linguistique en contexte postcolonial »

La plupart des études critique sur la NPLP (Del Valle & Gabriel-Stheeman, 2004b, 2004c ; Lara, 2004, 2015 ; Del Valle, 2007a, 2007b ; Del Valle & Villa, 2007, 2012 ; Paffey, 2007, 2012 ; Arnoux, 2008b, 2014, 2015 ; Lauria & López García, 2009 ; Paffey & Mar-Molinero, 2009 ; Fanjul, 2011 ; Mar-Molinero & Paffey, 2011 ; Senz, 2011 ; Senz, Minguell, & Alberte, 2011 ; Méndez García, 2012 ; Lagares, 2013 ; Rizzo, 2014, 2016, Lauria, 2017a, 2017b, 2018) démontrent qu'il s'agit d'une construction discursive, fondée sur la présupposition selon laquelle il existerait une communauté de pays partageant la langue dans des conditions équivalentes, c'est-à-dire sans hégémonies. Bien qu'à maintes reprises, les académies aient assuré gérer la langue de façon démocratique, les travaux susmentionnés soulignent que les fonctions n'ont pas été réparties de façon égalitaire et multilatérale, tant au niveau de la structure organisationnelle et de production des instruments linguistiques, qu'au niveau de la description des particularités des différentes variétés de langues sociales et géographiques. Il en résulte que ce déséquilibre historique dans ces deux domaines a été perpétué dans un but et une fonction sociale conjoncturelle précise : obtenir un rayonnement international de la langue dans un objectif exclusivement économique.

remonte à la fin du XIX^e siècle, dans une conjoncture différente et répondant à des intérêts différents (Del Valle & Gabriel-Stheeman, 2004a).

⁶ Voir le chapitre 4 de cet article.

Les ouvrages mentionnés au paragraphe précédent ont analysé de façon critique tant les discours programmatiques que les modes d'implémentation de la politique linguistique panhispanique. Les matériaux provenant des archives historiques récentes, qui constituent ce corpus d'analyse documentaire, construisent l'objet discursif « langue espagnole » en postulant, à chaque fois sa portée, ses limitations, inclusions, exclusions, lignes argumentatives et régimes de normativité⁷. La liste des pièces discursives analysées est longue et variée. Elle inclut : des textes officiels des académies (manifestes, statuts, règlements internes, récits institutionnels⁸), des instruments linguistiques (grammaires, dictionnaires, orthographies, manuels de style et régulation discursive), des thèses présentées aux congrès sur la langue espagnole, des articles journalistiques et des essais publiés par des experts (linguistes, philologues, politologues, économistes, entrepreneurs)⁹, des manuels d'histoire de la langue¹⁰, des informations démo-linguistiques¹¹, etc. Alors que cette *machine discursive autour de l'espagnol panhispanique* se fonde sur une attitude visant clairement à exalter tant les aspects qualitatifs (statut symbolique) que quantitatifs (quantité de locuteurs de l'espagnol, quantité d'étudiants de l'espagnol comme langue étrangère), sans mesurer les conséquences qui affectent non seulement certaines variétés de langues mais aussi, et principalement, leurs locuteurs, la littérature susmentionnée vise à faire apparaître les motivations qui sous-tendent cette politique au-delà des déclarations. Ainsi, selon Del Valle (2007a), la politique panhispanique n'est rien d'autre qu'une idéologie linguistique qu'il appelle « hispanophonie » (s'inspirant de la Lusophonie, la Francophonie, l'Anglophonie)¹². Selon son argumentation, l'Espagne s'arroge l'autorité centrale de cette politique, dont le pouvoir symbolique se base sur une rhétorique qui, pour l'imaginaire collectif que l'on souhaite influencer, tourne autour de trois idéologèmes sur la langue espagnole, à savoir : la concorde, qui efface l'imposition subie lors des processus de conquête et colonisation ; l'internationalité, qui permet de dépasser les contraintes nationales et d'avoir une langue sans territoire, sans historicité et sans mémoire ; la rentabilité. On cherche donc à instiller l'idée que l'espagnol est une langue liée au développement économique et aux valeurs universelles de la communication plutôt qu'à des facteurs identitaires situés localement. On déclare ainsi transcender les motivations contingentes d'un État donné. De son côté, Arnoux (2008b) qualifie la NPLP de « politique de domaine linguistique », qui induit une réorganisation hiérarchique et géographique rappelant les zones d'influence des anciens empires, dont les bénéficiaires profitent à un état économiquement et géopolitiquement fort, donnant priorité à ses intérêts nationaux et/ou à ceux du bloc d'intégration régional auquel il appartient. Enfin, Moreno Cabrera (2008 ; 2015), avec des arguments similaires, définit la NPLP comme une nouvelle forme d'« impérialisme linguistique ».

Dans des termes généraux, les trois auteurs cités sont d'avis que la construction d'un marché étendu et unifié est le mobile principal de ce programme de politique linguistique

⁷ Normativité ne signifie pas prescription, mais l'attribution de certaines valeurs aux différents usages de la langue.

⁸ Víctor García de la Concha publie *La Real Academia Española. Vida e historia* (2014) et Humberto López Morales édite *Historia de la Asociación de Academias de la Lengua Española* (2016).

⁹ Certains des épigones sont : Juan Ramón Lodares (*El paraíso políglota* (2000), *Gente de Cervantes : historia humana del idioma español* (2001), *Lengua y patria* (2002), *El porvenir del español* (2005)) ; Álex Grijelmo (*Defensa apasionada del idioma español* (1998), *El genio del idioma* (2004), *Palabras de doble filo* (2015)) ; Ángel López García (*Babel airada. Las lenguas en el trasfondo de la supuesta ruptura de España* (2004), *El boom de la lengua española : análisis ideológico de un proceso expansivo* (2007)) ; Francisco Marcos Marín (*Los retos del español* (2006)) ; Emilio Botín et ses conférences sur la vitalité (économique) de l'espagnol.

¹⁰ Les plus importantes sont : *La aventura del español en América* (1998, 2005) et *La andadura del español por el mundo* (2011) les deux de Humberto López Morales, secrétaire de l'ASALE de 1994 à 2015 ; et *La maravillosa historia del español* de Francisco Moreno Fernández, représentant de l'IC.

¹¹ Mentionnons la série *El español en el mundo. Anuarios del IC*, publiée sans interruption depuis 1998.

¹² Hamel (2004) aussi la nomme *hispanophonie*.

cherchant à diffuser une norme unique et qui, d'un point de vue discursif et matériel, se base sur une tradition de domination ; une tradition caractérisée par l'équation métropole hier / État central aujourd'hui ; colonies hier / États périphériques et donc subalternes aujourd'hui. Subalternes, ces États le deviennent parce qu'ils sont dépossédés de leur souveraineté politique en matière de prise de décisions internes et qu'ils perdent la possibilité de réguler leur économie nationale de manière autonome, restant ainsi à la merci des plans des États centraux actuels. C'est justement sur ce lien que repose la relation « postcoloniale » de cette politique (Alén Garabato & Boyer, 2014). Autrement dit, les travaux critiques consultés soulignent que la NPLP continue d'opérer pleinement dans un cadre nationaliste. Bien qu'elle rejette le nationalisme linguistique dans ses principes, dans les faits, la NPLP est une forme de post-nationalisme vu qu'elle favorise les stratégies géopolitiques et géoéconomiques de l'Espagne, laquelle demeure le centre de décisions et d'exécution idéologique, politique et financier (Del Valle, 2007a). Finalement, il convient de noter que cette situation ne serait possible sans l'assentiment des académiciens américains, majoritaires au sein de l'ASALE, qui légitiment et reproduisent l'approche panhispanique dans leurs pays d'origine. Dans ce sens, les membres des académies deviennent « complices » actifs ou passifs de l'État espagnol et de certains secteurs mercantilistes connexes, dont la NPLP partage et défend les intérêts.

4. Controverses inter- et intra-institutionnelles des académies de la langue

Dans deux articles intéressants, Del Valle (2014 ; 2015b) avance qu'une série de « révoltes linguistiques » ou de « gestes libérateurs », ayant pour objectif de contester l'autorité du système dominant de gestion de la langue, s'est développée au cours de ces dernières années. Pour l'auteur, les agents et institutions ayant ainsi émergé ont révélé (ou aspiré à le faire) la crise de l'hégémonie académique et son pouvoir monopolistique, tout en mettant en évidence les limites du consensus et de la représentativité séculaire des académies. La pression qu'ils exercèrent fut telle qu'à plusieurs occasions, la RAE et l'ASALE furent obligées de débattre publiquement de certains sujets, le sexisme linguistique en étant un exemple.

Ce sont surtout des États américains, protégeant leurs intérêts locaux, qui sont à l'origine de plusieurs actions pratiques et/ou symboliques dissidentes, présentées comme des actes de résistance, de revendication et de défense de la souveraineté linguistique. En ce qui concerne la régulation de l'espagnol, il est important de souligner que des projets alternatifs, ancrés dans des représentations différentes de la norme, de la variation, de l'usage et du contact, gravitent autour des dispositifs normatifs panhispaniques, que ce soit pour les compléter ou s'y opposer. Les projets les plus connus sont celui du Mexique, où le prestigieux Colegio de México a publié le *Diccionario del español de México* (2010), ainsi que les projets argentins comprenant la publication du *Diccionario integral del español de la Argentina* (2009), la création du Musée du livre et de la langue (2011), la diffusion du manifeste « Pour une souveraineté linguistique » (2013)¹³ et l'élaboration du *Diccionario Latinoamericano de la Lengua Española* en ligne et collaboratif (Lauria, 2012 ; 2019). Dans le domaine crucial qu'est l'enseignement ELE, l'Argentine gère son propre examen de certification et d'accréditation — le CELU : *Certificado de español lengua y uso* — depuis le début du XXI^e siècle¹⁴, par le biais d'une association d'universités nationales. Cet examen se distingue par le fait qu'il est basé sur l'usage plutôt que sur la connaissance métalinguistique et qu'il

¹³ Voir : <https://www.pagina12.com.ar/diario/elpais/1-229172-2013-09-17.html> [Date d'accès : 14/09/2018].

¹⁴ Voir : <http://www.celu.edu.ar/> Au Mexique, il y eut une tentative — infructueuse — en 2014 de fonder l'*Instituto Alfonso Reyes para la enseñanza de ELE en el exterior*. Voir : <http://www.jornada.com.mx/2014/12/19/sociedad/045n3soc> [Date d'accès : 14/09/2018].

concorrença l'IC, en particulier au Brésil. Dans ce pays, en vertu de l'intégration sud-américaine et de la loi 11.161/05, l'enseignement de l'espagnol à l'école était obligatoire jusqu'à ce qu'en 2017, le président Michel Temer abroge ladite loi.

Enfin, il ne faut pas sous-estimer la participation d'instances décentralisées dans le cadre de la sphère Internet. Le web 2.0 a modifié le modèle d'interaction et entraîné l'émergence de nouveaux acteurs et de nouvelles conditions de production, circulation et reconnaissance de discours normatifs qui se sont avérés beaucoup plus ouverts et flexibles que les instruments linguistiques académiques. Cet environnement offre en effet des possibilités extrêmement intéressantes d'étudier les positionnements glottopolitiques des modèles normatifs en compétition sur les forums et réseaux sociaux, où l'on réserve un rôle central au contenu généré par les usagers, à l'interopérabilité et la facilité d'utilisation (Bonnin & Lauria, 2015 ; Lauria & Bonnin, 2018).

Faute d'en avoir modifié les relations de pouvoir, ces initiatives critiques n'ont compromis ni la suprématie académique ni la légitimité du système en place, peut-être en raison de la situation périphérique des pays à l'origine de ces propositions, de leur rôle économique mineur, de leur manque d'acceptation, de leur diffusion réduite, des représentations attachées à leurs variétés, etc. Ceci ne diminue en rien le bien-fondé de ces projets, dont l'objectif est généralement de transformer la répartition sociale du capital sur le plan linguistique. Ils cherchent à produire des biens et services culturels et linguistiques qui concurrenceraient les produits espagnols-transnationalisés-panhispaniques, brisant leur monopole et transformant le positionnement de leurs promoteurs pour en faire de simples consommateurs de produits réalisés ailleurs.

En ce qui concerne les difficultés intra-institutionnelles, l'année 2010 fut une année particulièrement critique pour les académies, comme le révèlent certains événements de (dés)ordre interne. Premièrement, l'Espagne traversait dans une crise économique profonde, résultant de la crise financière mondiale de 2008 dont les répercussions aux niveaux national, régional et mondial étaient impossibles à prévoir. Cette situation difficile affecta l'activité de l'académie, car les crédits budgétaires alloués à son fonctionnement et à la réalisation d'œuvres déjà prévues furent gelés¹⁵.

Deuxièmement, après 12 ans de mandat, le directeur Víctor García de la Concha démissionna. Son successeur, l'académicien José Manuel Blecua, adopta un mode de direction différent qui se caractérisa surtout par une exposition médiatique moins importante.

Finalement, l'édition de deux ouvrages primordiaux, soit la mise à jour de l'*Ortografía* et la réalisation du *Diccionario de americanismos*, un ancien projet académique, fit apparaître deux lignes de tension à l'intérieur du dispositif panhispanique.

En ce qui concerne le premier ouvrage, l'annonce non-officielle d'un porte-parole de la RAE, dans laquelle furent anticipées certaines des réformes prévues dans la nouvelle *Ortografía*, suscita le mécontentement du président de l'*Academia Argentina de Letras* de l'époque, Pedro Luis Barcia¹⁶, car les changements de noms de certaines lettres n'avait pas fait l'objet d'une consultation préalable (de « i griega » à « ye »; de « i latina » à « i », le serait devenues « be » et le <v> serait devenue « uve », avec le conseil de cesser d'utiliser « be alta », « be larga », « ve baja », « ve corta »; le <w>, serait devenue « doble uve ») ; ces changements ne furent du reste jamais appliqués. Ce litige, résolu rapidement il le faut souligner, révéla pour la première fois publiquement une certaine fragilité interne autour de la gestion partagée de la langue.

¹⁵ Voir : <http://www.europapress.es/cultura/noticia-rae-espera-volver-2019-nivel-financiacion-estado-antes-crisis-20180527122535.html> [Date d'accès : 14/09/2018].

¹⁶ Voir : <http://www.elcastellano.org/argentina-se-rebela-contra-la-reforma-ortogr%C3%A1fica> [Date d'accès : 14/09/2018].

La publication du *Diccionario de americanismos* aussi causa un désaccord révélateur. Une des critiques les plus virulentes fut exprimée par l'*Academia Peruana de la Lengua*, plus exactement par un de ses membres, Rodolfo Cerrón Palominole, linguiste renommé. Ce dernier publia un compte rendu dévastateur dans la revue *Lexis* de la *Pontificia Universidad Católica del Perú* sur le traitement des indigénismes de la région andine, un thème dont il est spécialiste. Cerrón s'en prit à la méthode de travail prétendument collective et paritaire entre toutes les agences. Il déplora en particulier le peu de considération qui lui avait été témoignée et le fait qu'une bonne partie des observations, corrections et reformulations que Lima fit parvenir à Madrid n'avait pas été incluse au répertoire lexicographique¹⁷.

En admettant que les positions défendues dans ces litiges soient d'un poids suffisant, on pourrait s'attendre à voir se former une brèche dans le système panhispanique. Cette situation provoquerait de tels changements dans les rapports de force, qu'il serait difficile de prévoir ce qu'il adviendrait de la NPLP. Cependant, en raison de leur nature même, ces désaccords ont revêtu un tout autre sens et une autre fonctionnalité.

Le débat — en (et par) principe un élément constitutif et nécessaire des espaces démocratiques, délibératifs et pluriels, telles que se (re)présentent les académies — confère à ces dernières une large légitimité et les sert en tant qu'institutions dont les décisions sont amplement médiatisées. En d'autres termes, on agit *pour la galerie* en exprimant un désaccord apparent sur la scène publique (ce qui est la règle et non pas l'exception dans ce type de contexte), à la seule fin de montrer qu'il existe une discussion interne et que le consensus nait d'une (bonne) gestion des conflits. Comme le souligne Amossy (2016 ; 2017), les formes que revêt la polémique en termes généraux impliquent des positions irréconciliables de formations discursives antagoniques, qui renvoient à des formations idéologiques opposées (en termes de classe et/ou valeurs). Les controverses s'étant exprimées au sein du système panhispanique analysées ici se limitent, en revanche, à présenter de simples amplifications ou rectifications, avec une absence totale de mécanismes d'opposition et/ou de réfutation (ironie, négation, dénigrement) et de ressources rhétoriques de dichotomisation ou de polarisation des positions en jeu. En somme, ce qui se passa au sein de l'institution atteignit un certain degré d'intensité avant de rapidement décroître, sans que cela soit transformé en de réelles stratégies d'influence et de pression. Le tout se limita à des échanges médiatiques qui, du fait d'un niveau de polémique relativement faible, ne mirent pas en danger l'ancrage institutionnel¹⁸. Aucun élément ne fit vaciller le *statu quo* sur la (propriété de) la langue.

Dès 2013, un nouveau changement dans la direction de la RAE redynamisa les tâches de l'académie centrale et par conséquent celles des autres académies. L'académicien Darío Villanueva, ancien bras droit de García de la Concha, prit les rênes et renforça la visibilité du travail de l'académie en augmentant son exposition médiatique. Ce nouveau cap se trouva bien illustré à l'occasion du 300^{ème} anniversaire de la création de l'institution, qui fut marqué par de nombreux événements (expositions, éditions commémoratives des classiques de la littérature hispano-américaine) et la parution de la 23^{ème} édition du *Diccionario de la Lengua Española*, dont la publication fait toujours l'objet d'une ample couverture médiatique.

¹⁷ Le compte rendu peut être consulté sur : <http://revistas.pucp.edu.pe/index.php/lexis/article/view/1490/1436> [Date d'accès : 14/09/2018]. Pour autant que l'on sache, l'ASALE n'a jamais répondu à ces critiques.

¹⁸ Del Valle (2014) indique que la position des académiciens consiste à expliquer qu'il n'y a pas de désaccord à l'intérieur du dispositif panhispanique, car le dispositif académique est ouvert et tout y est susceptible d'être négocié et harmonisé. L'auteur, cependant, croit voir dans ce geste une opération discursive d'effaçage (*erasure*) du contenu politique, ce qui constituerait, dans le système conceptuel de la politologue Chantal Mouffe, un phénomène *post-politique*.

5. La politique linguistique panhispanique aujourd'hui. Débats sur l'inclusion de la langue dans la « Marca España » (2018)

Sous la direction de Villanueva (2014-2018), il n'y eut pas de désaccords publics au sein du mouvement panhispaniste de la RAE/ASALE¹⁹. Le travail continua sans heurts et protégé par la rhétorique collaborative des académies. Néanmoins, lorsque le président du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy, du Partido Popular [Parti Populaire, droite] annonça officiellement, en janvier 2018, que la langue espagnole serait incorporée comme élément stratégique à la « Marca España »²⁰, une nouvelle étape s'ouvrit dans le processus d'institutionnalisation dont les particularités seront analysées dans ce qui suit.

À l'occasion du lancement du projet « *El español, lengua global* » [L'espagnol, langue globale], placé sous la direction du « *Alto Comisionado para la Marca España* » [Haut-Commissariat pour la Marque Espagne] lequel ajouta alors à sa dénomination la mention « *y Promoción del Español* » [et pour la promotion de l'Espagnol]²¹, Rajoy rappela, que cinq siècles auparavant, l'expédition transocéanique **Magallanes-Elcano** avait placé l'Espagne à la tête d'une profonde transformation du monde. Il insista sur le fait, qu'aujourd'hui encore, elle pouvait jouer un rôle majeur sur la scène mondiale. Pour ce faire, Rajoy pensait qu'il était nécessaire de construire « un nouveau monde en espagnol » dans la mesure où « notre meilleur ambassadeur dans le monde est notre langue », car elle est la troisième langue la plus utilisée sur **internet et la deuxième sur les réseaux sociaux**²². Notons que, bien que Rajoy ait été démis de ses fonctions de président le 1^{er} juin 2018, en raison notamment de son inaptitude à gérer certains dossiers dont la crise catalane, le Décret Royal qui règlemente la décision sur la Marca España est encore en vigueur²³.

La section des considérants du Décret résonne de toute l'ardeur expansionniste et de l'euphorie qualitative et quantitative déployées dans l'argumentaire qui accompagnèrent et justifèrent le processus de consolidation de la NPLP:

L'Espagne possède parmi ses langues l'une des plus répandues au monde et conserve un patrimoine culturel de toute première importance qui est partagé par la grande communauté culturelle et linguistique qu'est la communauté hispanique.

L'expansion et le prestige de la culture en espagnol ont transformé la langue espagnole en un instrument global de communication.

La vision qualitative mais aussi quantitative de l'espagnol (...) dépasse amplement le domaine purement linguistique et nous invite à reformuler sa valeur actuelle en tant qu'agent global dans la production de richesse, identité, culture, et comme marque ; des biens qui augmentent à mesure que se renforcent sa promotion, son impact et son expansion internationale.

La première partie du décret insiste sur ce que Duchêne (2011) et Heller et Duchêne (2012) ont démontré être la valeur marchande (*commodity*) de la langue à l'ère actuelle définie comme celle du « capitalisme tardif ». Ainsi, le programme se déroule autour de trois axes

¹⁹ Par contre, il y eut des discussions avec l'extérieur, majoritairement sur la question du langage inclusif.

²⁰ La « Marca España » fut créée en 2012. Site officiel: <https://www.marcaespana.es/>

²¹ L'idée de « marque » évoque nombre de phénomènes qui vont de la sphère politique et économique à tout ce qui caractérise de manière spécifiquement culturelle la société dans son ensemble, malgré les inégalités internes et les particularismes sociaux, et qui est proposée à l'extérieur comme une image exportable, reposant principalement sur le rayonnement de la langue à l'extérieur (v. Patat, 2004).

²² Voir les déclarations de Rajoy: <https://www.efe.com/efe/espana/cultura/rajoy-tenemos-la-obligacion-de-custodiar-y-legar-el-espanol/10005-3502343> [Date d'accès : 14/09/2018].

²³ Voir <https://www.boe.es/buscar/doc.php?id=BOE-A-2018-1417> [Date d'accès : 14/09/2018].

selon lesquels la langue est conçue comme une ressource, un atout économique, une source de bénéfice essentielle dans les transactions globales de biens et de services : l'espagnol est considéré comme un *produit*, comme un *support* et comme un *marché*. Le premier favorise l'enseignement de la langue à l'étranger et toute l'industrie associée à cette activité (formation, cours, manuels, examens et certifications) ; le second soutient les tâches de programmation dans le domaine de la technologie numérique ; le troisième favorise particulièrement les échanges commerciaux :

L'espagnol est un des atouts principaux de notre pays, comme transmetteur de notre richesse historique et culturelle, tout comme pour sa capacité à générer des opportunités pour toute la communauté hispanophone au travers de sa vocation globalisatrice croissante.

L'ère digitale offre à l'espagnol de nouvelles opportunités d'expansion et de développement. Les progrès réalisés en tant que langue d'innovation technologique, surtout dans le domaine de l'intelligence artificielle, des techniques de traitement du langage naturel (...) offrent à l'espagnol les atouts d'une marque digitale qui augmente son importance globale et multiplie sa valeur sociale, culturelle et économique.

Même si elle emprunte à ce que nous avons appelé plus haut la « machine discursive de l'espagnol panhispanique » des thèmes similaires, que l'on fit circuler lors du lancement et de la consolidation de la NPLP, la disposition analysée ici réactualise ces prémisses, les arrange de façon à leur donner un nouveau sens historique et, bien entendu, de nouvelles implications glottopolitiques. En effet, ici c'est explicitement l'État espagnol — et non plus la communauté panhispanique soit « le concert des nations hispanophones » — l'agent qui « possède » et « réunit [...] entre ses langues [...] une de plus répandues au monde » et bien que cette langue soit « partagée par une grande communauté culturelle et linguistique », « [elle] s'inscrit [...] comme spécialement importante dans le projet de la Marque Espagne ». Il s'agit là indubitablement et manifestement d'un projet d'État précis, dont les bénéficiaires iront à un seul « maître » :

Ce grand potentiel requiert un projet étatique faisant de l'espagnol une langue globale, qui réunit et coordonne les différentes initiatives autour de la langue et la de culture espagnole, et qui s'insère dans les projets, aspirations et objectifs spécifiques de la Marque Espagne.

En lien avec le point précédent, notons la présence du pronom déictique de première personne du pluriel tout au long du texte, car il a une force inclusive dont le référent est seulement l'Espagne : l'espagnol est « notre langue commune », « notre richesse », la langue qui naît de/en « notre pays », « du réseau espagnol de villes intelligentes » et c'est seulement de là que naissent les « opportunités pour toute la communauté hispanophone dans sa vocation globalisatrice croissante ».

On observe donc un intéressant déplacement discursif. Contrairement à la campagne menée à la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e qui, comme nous le mentionnions au chapitre 3, ne basait pas sa rhétorique sur l'imaginaire national espagnol mais plutôt sur une représentation symbolique déterritorialisée et déhistorisée qualifiée de « panhispanique », l'incorporation de la langue dans la « Marca España » marque un tournant radical, en remplaçant au premier plan ce qui avait été occulté et passé sous silence de façon intentionnelle, à savoir le positionnement de l'État espagnol. Ce dernier s'auto-définit comme un pays ayant un pouvoir central relatif dans le nouvel ordre mondial et qui, par conséquent, peut (et doit) défendre et protéger sa souveraineté, ses marchés et même gagner des marchés plus grands en « *impulsar y coordinar las iniciativas de promoción del valor de la lengua española como lengua global y su puesta en valor como activo en cualquier ámbito y, especialmente, en los*

ámbitos económico, político, social, cultural o digital » [encourageant et coordonnant des initiatives visant à promouvoir la langue espagnole comme langue globale et à la valoriser comme un atout dans tous les domaines et spécialement dans les domaines économiques, politiques, sociaux, culturels ou numériques] (Paragraphe *e* de l'Art. 4 du Décret). Dans la mesure où ce mouvement discursif exclut tant la participation active de « toutes (les autres) langues péninsulaires (moins une) » que celle de l'Amérique latine, la majorité des partis de l'espace politique espagnol ne tardèrent pas à rejeter cette proposition. Pour l'opposition, l'initiative s'avèrait ne pas inclure suffisamment ses alliés naturels, c'est-à-dire avec l'Amérique latine. Pour le parti Ciudadanos (centre-droite), l'Espagne doit en tous cas la diriger, mais ne pas la monopoliser. Selon Podemos (gauche), elle doit être repensée sous une forme plus ouverte, plurielle, et démocratique. Enfin, selon le PSOE (centre-gauche), elle doit être rejetée car elle ne présente pas de solvabilité budgétaire et elle rompt la relation avec les pays avec lesquels l'Espagne partage sa langue²⁴.

À l'article 7, le Décret prévoit aussi que la RAE, la principale et historique institution régulatrice de la langue espagnole, soit pleinement intégrée dans un conseil consultatif qui compte des nombreux représentants d'établissements publics et privés espagnols (*Ministerio de Educación, Cultura y Deporte* ; IC ; l'entité publique commerciale ICEX *España Exportación e Inversiones* ; l'agence étatique *Consejo Superior de Investigaciones Científicas* (CSIC), entre autres) et fonctionne désormais comme l'organe chargé de gérer l'étude et la promotion de l'espagnol en tant que langue globale. Il y est également prévu qu'un délégué de l'ASALE fasse partie du conseil consultatif. Pour la RAE, ces nouvelles dispositions signifiaient une perte manifeste de soutien économique et politique et, quelques semaines après la publication du Décret, l'assemblée plénière de l'Académie diffusa un communiqué officiel dans lequel elle s'opposait aux nouveaux termes s'appliquant au traitement de la langue promu par la « Marque Espagne » :

13.3.2018 *Communiqué de l'Académie royale espagnole*²⁵

Dans la séance plénière du 8 mars 2018, la Real Academia Española a décidé de rendre publiques les considérations suivantes quant au projet de l'État « Español, lengua global », contenu dans le Décret Royal 49/2018 du 1^{er} février.

La commémoration en 2019 du V^{ème} centenaire de l'expédition de Magellan et Elcano, qui donna lieu au premier tour du monde, offre en effet une magnifique occasion de contribuer depuis l'Espagne à la reconnaissance internationale de notre langue. Une langue parlée par plus de 500 millions de personnes dans le monde, actuellement la deuxième en termes de nombre de locuteurs natifs et la deuxième la plus étudiée par ceux qui ne le sont pas.

De plus, la RAE considère que, de par sa nature propre, ce projet se doit de reconnaître que notre langue est partagée par tous les pays latino-américains, les États-Unis, les Philippines, et la Guinée Equatoriale. Cette évidence est le fondement de l'*Asociación de Academias de la Lengua Española*, créée en 1951 et composée à présent de vingt-trois académies, constituées entre 1871 (comme l'*Academia Colombiana de la Lengua*) et 2016 (comme l'*Academia Ecuatoguineana de la Lengua Española*).

Pour toutes ces raisons, il serait contradictoire de développer le projet de l'espagnol comme langue globale à partir de la vision, de la perspective et des intérêts d'un seul pays, quel qu'il

²⁴ Voir les déclarations des représentants des différents secteurs politiques https://elpais.com/cultura/2018/02/20/actualidad/1519133742_156674.html et <https://www.efe.com/efe/espana/portada/el-gobierno-propondra-que-2019-sea-ano-internacional-del-espanol/10010-3529464> [Date d'accès : 14/09/2018].

²⁵ Voir : <http://www.asale.org/noticias/comunicado-de-la-real-academia-espanola> [Date d'accès : 14/09/2018].

soit, alors qu'une telle initiative devrait contribuer à la politique panhispanique que la RAE développe depuis le siècle passé, en collaboration avec les autres académies intégrées dans l'Asociación de Academias de la Lengua Española (ASALE).

Cette approche panhispanique justifierait la participation de la RAE au Conseil Consultatif pour la Promotion de la Langue Espagnole, prévue par le Décret Royal 49/2018. L'on ne peut ignorer que l'ASALE constitue actuellement le réseau international qui incarne véritablement l'esprit linguistique panhispanique et travaille de façon coordonnée à l'étude, la reconnaissance et la protection de l'espagnol comme langue globale.

En automne 2019, l'Espagne accueillera le XVI^{ème} congrès quadriennal de l'*Asociación de Academias de la Lengua Española*, et, en mars de la même année, se tiendra à Cordoue (République Argentine) le VIII^{ème} Congrès International de la Langue Espagnole, organisé par les autorités argentines, avec la participation de l'Instituto Cervantes, la RAE et l'Asociación de Academias de la Lengua Española.

Jusqu'à présent, les académies ayant adhéré au présent communiqué sont : Academia Ecuatoriana de la Lengua, Academia Mexicana de la Lengua, Academia Salvadoreña de la Lengua, Academia Venezolana de la Lengua, Academia Chilena de la Lengua, Academia Peruana de la Lengua, Academia Guatemalteca de la Lengua ; Academia Panameña de la Lengua, Academia Cubana de la Lengua, Academia Paraguaya de la lengua Española, Academia Boliviana de la Lengua, Academia Dominicana de la Lengua, Academia Argentina de Letras, Academia Hondureña de la Lengua ; Academia Puertorriqueña de la Lengua Española y Academia Norteamericana de la Lengua Española.

Le schéma argumentatif du texte de rejet signé par la RAE et par la majorité des académies reprend de façon acritique les thèmes discursifs exprimés par Rajoy (utilisation de l'expédition Magellan-Elcano comme d'une technique analogique entre le passé et le présent, avec pour fin argumentative de se référer au processus de globalisation en cours ; utilisation de la rhétorique des chiffres : nombre total de locuteurs natifs de langue espagnole et d'étudiants de ELE), auxquels on oppose aussitôt une objection qui entraîne une inversion du discours et mène à une conclusion différente : l'espagnol n'appartient pas à l'Espagne, mais à tous les pays hispanophones, aux États-Unis, aux Philippines et à la Guinée Équatoriale. Dès lors, le message au cœur du communiqué est qu'il s'agit d'un projet incompatible, car un seul pays (quel qu'il soit) ne peut pas s'arroger la politique de la langue partagée ni, bien sûr, son contrôle économique. Pour la RAE, la gestion de l'espagnol est de la compétence privilégiée des académies.

Dans la même ligne argumentative, le secrétaire actuel de l'ASALE, le vénézuélien Francisco Pérez, définit le projet comme « une erreur » dont — assure-t-il — l'on ignore les motivations. Selon Pérez, l'initiative méprise les activités communes menées jusque-là. C'est pourquoi, en guise de rectification, il propose de renommer le projet « *Marca Panhispánica* » [marque panhispanique]. En fin de compte, le désaccord consiste moins en une remise en question des présupposés idéologiques, politiques et/ou économiques du projet qu'en la modification de sa seule désignation. Quant aux organisations américaines, ce n'est un hasard si celles qui exprimèrent leur mécontentement appartiennent aux trois pays comptant le plus grand nombre de locuteurs sur le continent, soit le Mexique, la Colombie et l'Argentine. L'académie mexicaine refusa la décision, mais à la différence de ce que déclare la RAE dans son communiqué, elle estime que le problème d'ajouter la langue à la « *Marca España* » et de la définir comme « globale » est une question de souveraineté : la marque peut s'appliquer à la langue parlée sur le territoire espagnol, mais son ingérence dans les autres États qui composent le monde hispanophone est inadmissible. La réponse de la Colombie fut celle de Carmen Millán, la directrice du prestigieux *Instituto Caro y Cuervo*, qui signa de nombreux accords de coopération avec l'ASALE. En plus d'invoquer le nombre de locuteurs comme un critère déterminant en matière de gestion de la langue ou tout au moins de consultation (la

Colombie comptant moins de locuteurs que le Mexique, mais plus que l'Espagne), Carmen Millán renforça sa position par une citation d'Octavio Paz (« (...) *nuestro diálogo se realiza en el interior de la misma lengua* » [notre dialogue opère à l'intérieur de la même langue]²⁶) dont il ressort qu'il ne faut pas encourager les rivalités au sein de la langue commune. Enfin, le président de l'*Academia Argentina de Letras*, José Luis Moure, poursuit le même raisonnement que les autres représentants américains (nombre de locuteurs, manque de consensus dans les prises de décisions entre les pays hispanophones) et souligne que si « *[n]adie debe dudar de las buenas intenciones del proyecto* » [personne ne doit douter des bonnes intentions du projet], nous sommes tous²⁷ des « *accionistas activos de una sociedad igualitaria* » [actionnaires actifs (la métaphore économique est renforcée) d'une société égalitaire] de sorte que ce projet est jugé inopportun et inapproprié. Et il conclut en appelant à préserver l'harmonie, car le meilleur leadership est, selon lui, celui qui passe inaperçu²⁸.

À ce stade de l'analyse, on pourrait se demander quels sont les facteurs géopolitiques et géoéconomiques qui pourraient expliquer cette nouvelle instance glottopolitique dans le long processus d'institutionnalisation de l'espagnol²⁹. Cette nouvelle étape est caractérisée par un conflit d'intérêts entre l'État espagnol, d'un côté et la RAE et son réseau d'académies, de l'autre. Les institutions traditionnellement en charge de la planification linguistique s'opposent ouvertement à l'initiative du gouvernement consistant à vouloir utiliser la langue comme élément stratégique de la Marque Espagne et surtout à changer la manière dont elle est gérée. Le désaccord tient au fait que si le discours du gouvernement repose sur un retour au nationalisme et, partant, sur le protectionnisme de marché fondé sur la souveraineté de l'Espagne sur la langue espagnole, les académies persistent dans leur rhétorique du post-nationalisme et de la gestion (prétendument) partagée de la langue entre tous les pays hispanophones. Et ceci, bien qu'il ait été amplement démontré que le contrôle sur la langue est — a toujours été — entre les mains des autorités et des institutions espagnoles.

Les conditions ayant permis à l'Espagne d'adopter un nouveau discours sur la propriété de l'espagnol et de renforcer son statut de langue globale (et non plus panhispanique) peuvent être mises sur le compte de nouveaux processus, des rapports de forces actuels et des reconfigurations géopolitiques et géoéconomiques qui ont lieu à l'échelle mondiale. Ces transformations affectent inmanquablement les discours et les interventions sur la langue. Comme l'explique Bulard (2018), les blocs d'intégration régionale qui s'étaient affirmés lors de la période précédente (Union Européenne, Mercosur, ALCA, BRICS) sont aujourd'hui

²⁶ Phrase du discours d'acceptation du Prix Nobel de la Littérature en 1990 : <https://www.nobelprize.org/prizes/literature/1990/paz/25350-octavio-paz-nobel-lecture-1990/> [Date d'accès : 14/09/2018].

²⁷ Il est essentiel de se demander quelle est la portée de ce « nous » dans la phrase « nous sommes tous ».

²⁸ Pour lire les déclarations complètes des académiciens américains, voir https://elpais.com/cultura/2018/02/26/actualidad/1519673644_873520.html [Date d'accès : 14/09/2018].

²⁹ En matière de politique intérieure, la Marque Espagne pourrait être vue comme un élément ayant activé le conflit séparatiste (ou indépendantiste, selon la perspective) de la Catalogne, qui s'aggrava dès 2006, lorsque la Cour suprême reconsidéra certaines des libertés que la Catalogne avait obtenues dans la Constitution de 1978, et qui atteignit son apogée en octobre 2017, après le référendum pro-autonomiste. La preuve en est non seulement la tension politique dans laquelle le projet a été reformulé, mais aussi — et surtout — deux allusions aux langues des communautés autonomes dans le décret : « l'Espagne compte parmi ses langues une des plus répandues au monde » et « l'espagnol et toutes les langues péninsulaires ». Compte tenu de ce qui précède, la nouvelle version de la « Marca España » pourrait être considérée non seulement comme une campagne commerciale, mais aussi comme une opération politique et idéologique visant à garantir l'unité du pays. Pour une vue d'ensemble de la situation historique du catalan, voir Bastardas-Boix (1994) et Ninyoles (1994) ; pour le scénario actuel, la presse est la principale source de consultation sur l'émergence du processus séparatiste en Catalogne pendant la période 2012-2018.

affaiblis (tout comme les politiques de domaine linguistique ou *phonies* qui leurs sont associées)³⁰ parce que le paysage mondial évolue vers un modèle bipolaire avec d'un côté, les États-Unis d'Amérique (surtout depuis l'élection de Donald Trump en 2017), leurs mesures protectionnistes, leur désintérêt pour le multilatéralisme et les alliances régionales, et de l'autre, la Chine, avec son importante et croissante influence sur l'espace économique occidental, acquise surtout grâce à la conclusion d'accords bilatéraux. C'est donc dans le contexte d'un marché dominé par l'anglais et le chinois, deux langues hypercentrales (selon la terminologie de Calvet (2005)), que l'État espagnol³¹ aspire explicitement, sans plus cacher ses intérêts matériels et symboliques, à imposer l'espagnol comme la troisième langue globale et capter ainsi des marchés plus grands. Ce nouveau discours de l'Espagne s'oppose aux bases idéologiques de la politique des académies. D'où le conflit avec la RAE. Dans l'absolu cependant, la gestion effective de la langue ne change pas de main puisqu'elle demeure du ressort de l'Espagne. Reste à savoir comment les académies et leur discours panhispanique se positionneront dans ce nouveau scénario glottopolitique.

6. Réflexions finales

Cet article a fourni des clés de lecture afin d'esquisser un portrait actuel de l'institutionnalisation de la politique linguistique panhispanique à partir d'une approche glottopolitique. Récapitulons : l'espagnol est une des langues historiques empreinte d'une tradition autoritaire des plus fortes au monde. Depuis le XVIII^e siècle, sa régulation est aux mains de l'institution autocratique qu'est la RAE qui, sous la forme organisationnelle d'une académie, établit un certain modèle de production et de circulation du savoir linguistique. Bien qu'à différentes périodes, les académies aient connu des aires de renouveau et des réformateurs ayant affirmé avoir procédé à des restructurations hiérarchiques, proposé des révisions du corpus de la langue (orthographe, morphosyntaxe, lexique) et ainsi réparé les injustices du passé, le fait est que les changements ne dépassent pas la dimension symbolique et qu'ils ne produisent pas les effets concrets nécessaires à la résolution des tensions passées et présentes entre l'Espagne et les pays américains.

Dans leur position hégémonique, les académies, qui s'arrogent depuis longtemps la propriété de la langue espagnole puisqu'elles se sont instituées les agentes légitimes d'intervention linguistique, reproduisent les idéologies linguistiques dominantes (selon la logique centre/périphérie ; langue légitime/variétés subalternes) et perpétuent l'inégalité linguistique entre les locuteurs des différentes variétés géographiques et sociales, et cela malgré les changements apportés à la NPLP ; des changements axés sur des topiques mettant l'accent sur la communauté linguistique et le slogan « unité dans la diversité ». Cette campagne panhispanique était clairement liée à la croissance économique que connaît l'Etat espagnol grâce à son entrée dans l'Union Européenne et à la possibilité de gagner d'importantes parts de marché en Amérique, notamment dans les secteurs des services (industries de la langue, téléphonie, banque, énergie, aéronautique).

La NPLP, solide en apparence, présente parfois des déséquilibres internes qui se neutralisent et s'harmonisent rapidement pour conserver le marché linguistique unifié. Néanmoins, la récente affaire de la Marque Espagne et le fait que l'on attribue à la langue espagnole une valeur globale et non plus panhispanique sont d'une telle importance

³⁰ Le phénomène du BREXIT, soit la sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne est un processus en cours, qui débuta formellement en 2016.

³¹ Selon Grimson (2011), l'État national demeure un espace-clé, bien que le néolibéralisme ait diminué son rôle afin d'augmenter la portée des règles imposées par les rapports de force qui se déploient sur le marché et parmi lesquelles l'emportent celles qui sont imposées par les propriétaires du capital.

glottopolitique que les conditions institutionnelles dans lesquelles opéraient les académies s'en sont soudain trouvées modifiées. Au niveau discursif au moins — et pour le moment —, le positionnement actuel de l'Espagne donne une autre orientation aux projets concernant la langue espagnole dans la mesure où, cette fois, ils sont basés sur une gestion explicite de la langue (sans aucune entreprise d'effacement ou d'anonymisation) par un État fort, défendant ses intérêts nationaux symboliques et matériels. Cette nouvelle orientation glottopolitique, légitimée au travers de l'activation de différentes mémoires discursives correspondant à la situation conjoncturelle, répond à des dynamiques géopolitiques et géoéconomiques contemporaines. À leur tour, ces dernières poussent les États à adopter, dans le cadre de nouvelles alliances régionales et internationales, d'autres modalités d'intervention adaptées aux exigences et aux demandes s'ajustant au mieux à la façon dont se développe le capitalisme dans le système globalisé actuel. Ces nouvelles formes d'organisation géopolitique et géoéconomique pourraient révéler l'amorce d'une période d'affaiblissement des blocs d'intégration régionale et, avec cela, l'émergence d'États protectionnistes, dans lesquels les dirigeants, dont un bon nombre appartiennent à l'extrême droite, annoncent publiquement ce qu'avant ils taisaient, dissimulaient ou cachaient (le cas de Trump étant peut-être le plus emblématique). La modification du discours semblerait obéir à la défense explicite des intérêts symboliques et matériels de leur pays. Et une fois de plus, les politiques et les interventions sur l'espace public du langage en général et sur les langues historiques en particulier s'adapteront aux changements politiques, sociaux, économiques, culturels, professionnels, et démographiques qui ont eu lieu ou sont en cours.

Références

- Alén Garabato, Carmen y Henri Boyer, 2014, “Un post-colonialisme linguistique?”, *Mots* 106, pp. 5-12.
- Amossy, Ruth, 2016, “Por una retórica del *dissensus*: las funciones de la polémica”, En: Montero, Ana Soledad (comp.) *El análisis del discurso polémico. Disputas, querellas y controversias*, Buenos Aires: Prometeo, pp. 25-38.
- Amossy, Ruth, 2017, *Apología de la polémica*, Buenos Aires: Prometeo.
- Arnoux, Elvira N. de, 2000, “La Glotopolítica: transformaciones de un campo disciplinario”, En: *Lenguajes: teorías y prácticas*, Buenos Aires: Instituto Superior del Profesorado, pp. 3-27.
- Arnoux, Elvira N. de, 2006, *Análisis del discurso. Modos de abordar materiales de archivo*, Buenos Aires: Santiago Arcos.
- Arnoux, Elvira N. de, 2008a, *Los discursos sobre la nación y el lenguaje en la formación del Estado (Chile, 1842-1862). Estudio glotopolítico*, Buenos Aires: Santiago Arcos.
- Arnoux, Elvira N. de, 2008b, “‘La lengua es la patria’, ‘nuestra lengua es mestiza’ y ‘el español es americano’: desplazamientos significativos en el III Congreso de la Lengua Española”, En: Hofmann, Sabine (ed.), *Más allá de la nación*, Berlín: Tranvía, pp. 17-39.
- Arnoux, Elvira N. de, 2014, “En torno a la *Nueva gramática de la lengua española* (Real Academia Española y Asociación de Academias de la Lengua Española)”, En: Arnoux, Elvira N. de y Susana Nothstein (eds.) *Temas de política lingüística. Integración sudamericana y panhispanismo*, Buenos Aires: Biblos, pp. 245-270.
- Arnoux, Elvira N. de, 2015, “El dispositivo normativo en la *Nueva gramática básica de la lengua española*”, En: Arnoux, Elvira N. de y Roberto Bein (eds.) *Política lingüística y enseñanza de lenguas*, Buenos Aires: Biblos, 243-268.
- Arnoux, Elvira y Daniela Lauria, 2016, “Presentación”, En: Arnoux, Elvira N. de y Daniela Lauria (coords.) *Lenguas y discursos en la construcción de la ciudadanía*

- sudamericana*. Colección Políticas Educativas, Gonet: UNIPE Editorial Universitaria, pp. 21-39.
- ASALE y RAE, 2004, *La nueva política lingüística panhispánica*, S/d.
- Bastardas, Albert – Emili Boix, 1994, “Introducción”, En: Bastardas, Albert – Emili Boix (dirs.) *¿Un Estado, una lengua?*, Barcelona: Octaedro, pp. 9-24.
- Bernal Meza, Raúl, 2000, *Sistema mundial y Mercosur. Globalización, regionalismo y políticas exteriores comparadas*, Buenos Aires: Universidad Nacional del Centro/Nuevohacer, Grupo Editor Latinoamericano.
- Blommaert, Jan, 1999, “The debate is open”, En: Blommaert, Jan (ed.), *Language Ideological Debates*, Berlín / Nueva York: Mouton de Gruyter, pp. 1-38.
- Bochmann, Klaus, 2017, “Hexemonía lingüística e os donos da linguaxe”, *Grial* 55 (216), pp. 13-19.
- Bonnin, Juan Eduardo y Daniela Lauria, 2015, “Diccionarios *on line*: hacia una nueva fase del proceso de gramatización de la lengua española”, *Linguas e Instrumentos Lingüísticos* 36, pp. 293-322.
- Bulard, Martine, 2018, “China-Estados Unidos. ¿Quién ganará la guerra comercial?”, *Le monde diplomatique* 232, pp. 12-15.
- Calvet, Louis-Jean, 2005, “Prefacio a la nueva edición. De *Lingüística y colonialismo* a la politología lingüística”, En: *Lingüística y colonialismo. Breve tratado de glotofagia*, Buenos Aires: Fondo de Cultura Económica, pp. 9-17.
- Del Valle, José (2007a) “La lengua, patria común: la hispanofonía y el nacionalismo panhispánico”, En: Del Valle, José (ed.) *La lengua, ¿patria común? Ideas e ideologías del español*, Madrid/Frankfurt: Iberoamericana/Vervuert, 31-56.
- Del Valle, José, 2007b, “La RAE y el español total. ¿Esfera pública o comunidad discursiva?”, Del Valle, José (ed.) *La lengua, ¿patria común? Ideas e ideologías del español*, Madrid/Frankfurt: Iberoamericana/Vervuert, pp. 81-96.
- Del Valle, José, 2014, “Lo político del lenguaje y los límites de la política lingüística panhispánica”, *Boletín de Filología* XLIV (2), pp. 87-112.
- Del Valle, José, 2015a, “La emancipación lingüística y las academias de la lengua española en el siglo XX: 1951 como punto de inflexión”, En: Del Valle, José (ed.), *Historia política de la lengua española. La creación de una lengua*, Madrid: Aluvión, pp. 266-284.
- Del Valle, José, 2015b, “Rebeliones lingüísticas. Sacarle la lengua al poder”, *Horizontal*. Disponible en <https://horizontal.mx/rebeliones-linguisticas-sacarle-la-lengua-al-poder/>, [Fecha de consulta: 20/09/2018].
- Del Valle, José y Luis Gabriel-Stheeman, 2004a, “Nacionalismo, hispanismo y cultura monoglósica”, En: Del Valle, José y Luis Gabriel-Stheeman (eds.), *La batalla del idioma: la intelectualidad hispánica ante la lengua*, Frankfurt/Madrid: Vervuert/Iberoamericana, pp. 15-33.
- Del Valle, José y Luis Gabriel-Stheeman, 2004b, “«Codo con codo»: la comunidad hispánica y el espectáculo de la lengua”, En: Del Valle, José y Luis Gabriel-Stheeman (eds.), *La batalla del idioma: la intelectualidad hispánica ante la lengua*, Frankfurt/Madrid: Vervuert/Iberoamericana, pp. 229-251.
- Del Valle, José y Luis Gabriel-Stheeman, 2004c, “Lengua y mercado: el español en la era de la globalización económica”, En: Del Valle, José y Luis Gabriel-Stheeman (eds.), *La batalla del idioma: la intelectualidad hispánica ante la lengua*, Frankfurt / Madrid: Vervuert / Iberoamericana, pp. 253-263.
- Del Valle, José y Laura Villa, 2007, “La lengua como recurso económico: «Español S. A.» y sus operaciones en Brasil”, En: Del Valle, José (ed.), *La lengua, ¿patria común? Ideas e ideologías del español*, Madrid/Frankfurt: Iberoamericana/Vervuert, pp. 97-127.

- Del Valle, José y Laura Villa, 2012, “La disputada autoridad de las academias: debate lingüístico-ideológico en torno a la *Ortografía* de 2010”, *RILI* X (19), pp. 29-53.
- Duchêne, Alexandre, 2011, “Néolibéralisme, inégalités sociales et plurilinguisme: l’exploitation des ressources langagières et des locuteurs”, *Langage & Société* 136, pp. 81-108.
- Esposito, Gianluigi, 2011, “Accademia della Crusca, Académie Française y Real Academia Española: paralelismos y divergencias”, En: Senz, Silvia y Montserrat Alberte (eds.) *El dardo en la Academia. Esencia y vigencia de las academias de la lengua española*. Tomo I, Barcelona: Melusina, pp. 343-369.
- Fanjul, Adrián, 2011, “Policêntrico e pan-hispânico. Deslocamentos na vida política da língua española”, En: Lagares, Xoán y Marcos Bagno (orgs.), *Políticas da norma e conflitos lingüísticos*, San Pablo: Parábola, pp. 299-331.
- García de la Concha, Víctor, 2014, *La Real Academia Española. Vida e historia*, Madrid: Espasa Calpe.
- Glozman, Mara y Daniela Lauria, 2012, *Voces y ecos. Una antología de los debates sobre la lengua nacional (Argentina, 1900-2000)*, Buenos Aires: Cabiria / Biblioteca Nacional.
- Grimson, Alejandro, 2011, *Los límites de la cultura. Crítica de las teorías de la identidad*, Buenos Aires: Siglo XXI.
- Guitarte, Guillermo y Rafael Torres Quintero, 1968, “Linguistic correctness and the role of the Academies”, *Currents Trends in Linguistics*, vol. IV “Ibero-American and Caribbean Linguistics”, pp. 562-604.
- Guzmán, Martín (2010) *Obras completas II*. México: Fondo de Cultura Económica.
- Hamel, Rainer, 2004, “Las cuatro fronteras de la identidad lingüística del español: lengua dominante y dominada, lengua fronteriza y lengua internacional”, Disponible en http://congresosdelengua.es/rosario/mesas/hamel_r.htm. [Fecha de consulta: 20/09/2018].
- Heller, Monica & Alexandre Duchêne, 2012, “Pride and Profit. Changing Discourses of Language, Capital and National-State”, En: Duchêne, Alexandre & Monica Heller (eds.) *Language in Late Capitalism. Pride and Profit*, London/New York: Routledge, pp. 1-21.
- Lagares, Xoán, 2013, “O espaço político da língua espanhola no mundo”, *Trabalhos em Linguística Aplicada* 52 (2), pp. 385-408.
- Lara, Luis F., 2004, *Lengua histórica y normatividad*, México: El Colegio de México.
- Lara, Luis F., 2013, *Historia mínima de la lengua española*, México: El Colegio de México/El Colegio Nacional.
- Lara, Luis F., 2015, *Temas del español contemporáneo*, México: El Colegio de México.
- Lauria, Daniela, 2012, “El primer diccionario integral del español de la Argentina: reflexiones acerca del alcance de integral”, *Línguas e Instrumentos Lingüísticos* 29, pp. 53-92.
- Lauria, Daniela, 2014, “La producción lexicográfica de la Academia Argentina de Letras: un análisis glotopolítico del *Diccionario del habla de los argentinos (DiHA, 2003 y 2008)*”, En: Arnoux, Elvira N. de y Susana Nothstein (eds.) *Temas de Glotopolítica. Integración regional sudamericana y panhispanismo*, Buenos Aires: Biblos, pp. 271-322.
- Lauria, Daniela, 2017a, “La política lexicográfica actual de las academias de la lengua española: el caso del *Diccionario de americanismos (ASALE, 2010)*”, *Lexis* XLI (2), pp. 263-310.
- Lauria, Daniela, 2017b, “Avances en el estudio de los instrumentos lingüísticos actuales de la lengua española: los dispositivos normativos híbridos y *express*”, *Circula* 6, pp. 90-113.

- Lauria, Daniela, 2018, “Los nuevos instrumentos lingüísticos de la Academia Argentina de Letras. Posibilidades de acción, alcances, límites y tensiones en relación con la norma panhispánica”, *Anuario de Letras. Lingüística y Filología* VI (1), pp. 155-186.
- Lauria, Daniela, 2019, “Intervenciones institucionales y discursos oficiales sobre la lengua en la Argentina kirchnerista (2003-2015): medios de comunicación, ciencia, educación superior y turismo idiomático”, En: Arnoux, Elvira N. de y Roberto Bein (eds.) *Ideologías lingüísticas. Legislación, universidad, medios*, Buenos Aires: Biblos, pp. 7-30.
- Lauria, Daniela y Juan Eduardo Bonnin, 2018, “Los foros de discusión en diccionarios en línea del español y sus efectos de normatividad”, En: Roca, Ma. del Pilar, Socorro Cláudia Tavares de Sousa y Andrea Silva Ponte (orgs.) *Temas de Política Lingüística no Processo de Integração Regional*, Campinas: Pontes, pp. 199-223.
- Lauria, Daniela y María López García, 2009, “Instrumentos lingüísticos académicos y norma estándar del español: la nueva política lingüística panhispánica”, *Lexis* XXXIII (1), 4 pp. 9-89.
- López Morales, Humberto, 2016, *Historia de la Asociación de Academias de la Lengua Española, Madrid: Asociación de Academias de la Lengua Española.*
- Malló, Oriol, 2011, *El cártel español. Historia crítica de la reconquista económica de México y América Latina (1898-2008)*, Madrid: Akal.
- Mar-Molinero, Clare & Darren Paffey, 2011, “Linguistic Imperialism: Who Owns Global Spanish?”, En: Manuel Díaz-Campos (ed.) *The Handbook of Hispanic Sociolinguistics*, Oxford: Blackwell, pp. 747-764.
- Méndez García, Elena, 2012, “Los retos de la codificación normativa del español: cómo conciliar los conceptos de español pluricéntrico y español panhispánico”, En: Lebsanft, Franz *et al.* (eds.) *El español, ¿desde las variedades a la lengua pluricéntrica?*, Madrid/Frankfurt: Iberoamericana/Vervuert, pp. 281-312.
- Moreno Cabrera, Juan Carlos, 2008, *El nacionalismo lingüístico. Una ideología destructiva*, Barcelona: Península.
- Moreno Cabrera, Juan Carlos, 2015, *Los dominios del español: guía del imperialismo lingüístico panhispánico*, Madrid: Síntesis.
- Ninyoles, Rafael, 1994, “España como país plurilingüe: líneas de futuro”, En: Bastardas, Albert – Emili Boix (dirs.) *¿Un Estado, una lengua?*, Barcelona: Octaedro, pp. 141-154.
- Niño-Murcia, Mercedes; Juan Carlos Godenzzi & Jason Rothman, 2008, “Spanish as a World Language. The Interplay of Globalized Localization and Localized Globalization”, *International Multilingual Research Journal* 2, pp. 48-66.
- Ortiz, Renato, 2014, *Universalismo / Diversidad. Contradicciones de la modernidad-mundo*. Buenos Aires: Prometeo.
- Paffey, Darren, 2007, “Policing the Spanish language debate: verbal hygiene and the Spanish language academy (Real Academia Española)”, *Language Policy* 6, 313-332.
- Paffey, Darren, 2012, *Language Ideologies and the Globalization of “Standard” Spanish*, Londres: Bloomsbury.
- Paffey, Darren y Clare Mar-Molinero, 2009, “Globalisation, linguistic norms and language authorities: Spain and the Panhispanic Language Policy”, En: Lacorte, Manel y Jennifer Leeman (eds.), *Español en Estados Unidos y otros contextos de contacto*, Frankfurt/Madrid: Vervuert/Iberoamericana, pp. 159-173.
- Patat, Alejandro, 2004, *L’italiano in Argentina*, Perugia: Guerra Edizioni.
- Rama, Carlos, 1982, *Historia de las relaciones culturales entre España y la América Latina. Siglo XIX México*: Fondo de Cultura Económica.

- Rizzo, María Florencia, 2014, “Antecedentes de la política lingüística panhispánica: los congresos de la lengua española”, En: Arnoux, Elvira N. de y Susana Nothstein (eds.) *Temas de política lingüística. Integración sudamericana y panhispanismo*, Buenos Aires: Biblos, pp. 191-220.
- Rizzo, María Florencia, 2016, “Los congresos de la lengua española: configuración de una matriz discursiva”, *Anclajes* 20, pp. 59-75.
- Senz, Silvia, 2011, “Una grande y (esencialmente) uniforme. La RAE en la conformación y expansión de la lengua común”, En: Senz, Silvia y Montserrat Alberte (eds.) *El dardo en la Academia. Esencia y vigencia de las academias de la lengua española*. Tomo II, Barcelona: Melusina, pp. 9-302.
- Senz, Silvia, Jordi Minguell y Montserrat Alberte, 2011, “Las academias de la lengua española, organismos de planificación lingüística”, En: Senz, Silvia y Montserrat Alberte (eds.) *El dardo en la Academia. Esencia y vigencia de las academias de la lengua española*. Tomo I, Barcelona: Melusina, pp. 371-550.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz.

Rédactrice en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Céline Alcade (Université de Montpellier), Carmen Alen Garabato (Université de Montpellier), Philippe Blanchet (Université de Rennes), Henri Boyer (Université de Montpellier), Alberto Bruzos (Université de Princeton), Barbara Cifuentes (ENAH, Mexico), James Costa (Université Paris 3), Juan Ennis, Juan Manuel Espinosa (Instituto Caro y Cuervo), Carlos Alberto Faraco (Brasil), Patricia Lambert (ENS Lyon), Monica Heller (Université de Toronto), Henrique Monteagudo (Université Santiago de Compostele), Benedicte Pivot (Université de Montpellier), Darío Rojas (Université Chile), Mariana Steiner (Université de Fribourg).

Laboratoire Dylis – Université de Rouen
<http://glottopol.univ-rouen.fr>

ISSN : 1769-7425

GLOTTOPOL – n°32 – juillet 2019
<http://glottopol.univ-rouen.fr>